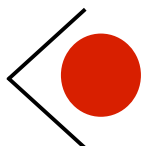


Institut d'aménagement, de tourisme & d'urbanisme

Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable



Licence Professionnelle

Ingénierie de projets de solidarité internationale

Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme,
Tél. : 05 57 12 44 47 ou 21 78
Fax : 05 57 12 45 35
e-mail : amenagement@u-bordeaux3.fr
<http://www.iatu.u-bordeaux3.fr>



2008-2009

L'Institut

L'Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme de l'université Bordeaux 3 assure les formations professionnalisées aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et du tourisme depuis 1976. Il propose plusieurs diplômes de niveau bac+3 à bac+5 :

- Licence professionnelle « Ingénierie de projets de solidarité internationale »
- Licence 3 « Aménagement de l'espace, urbanisme et développement territorial durable »
- Master 1 professionnel « Aménagement, urbanisme et développement touristique durables »
- Master 2 professionnel spécialité « Stratégie et maîtrise d'ouvrage de projets d'urbanisme »
- Master 2 professionnel spécialité « Aménagement touristique »

La Chaire UNESCO

La Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable, créée en février 2001, labellise la licence « Ingénierie de projets de solidarité internationale » et vise à contribuer à la coopération internationale en matière d'enseignement supérieur par des activités conjointes de formation et de recherche. Son projet est la formation d'agents de développement de niveau intermédiaire capables de promouvoir, de gérer et d'accompagner des projets de développement durable, dans le cadre de la solidarité ou en lien avec des politiques de coopération internationale. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires universitaires et professionnels du développement (Algérie, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Madagascar, Maroc, Palestine, Sénégal, Suisse, Tunisie). Elle travaille dans le cadre du réseau des Chaires françaises sur les formations au développement durable créé pour répondre aux objectifs du Millénaire fixés par l'UNESCO.

Coordonnées Chaire UNESCO

Tél. : 33 5 57 12 21 78 ou 33 57 12 20 98

Fax : 33 5 57 12 46 92

Courriel : chaireunesco@u-bordeaux3.fr

annie.najim@u-bordeaux3.fr

<http://chaireunesco.u-bordeaux3.fr>

La licence professionnelle « *Accompagnement et coordination de projets de solidarité internationale et de développement durable* » a été habilitée par le Ministère de l'Education Nationale en juin 2002. L'habilitation a été renouvelée en 2008 sous une nouvelle dénomination : « ***Ingénierie de projets de solidarité internationale*** ».

Sommaire

Les métiers visés

L'ouverture internationale

L'équipe pédagogique

Les enseignements

Les modalités de contrôle des connaissances

L'évaluation du projet pédagogique

Le recrutement

Le dossier de candidature

La formation continue

La poursuite des études

Les centres de documentation spécifiques

Les métiers visés

Cette licence professionnelle vise la formation **d'agents de développement dans la solidarité internationale et le développement durable, dans des contextes sociaux, culturels et politiques variés.**

L'agent de développement mène une nouvelle forme de travail social s'inscrivant dans des réseaux transnationaux ; il doit concevoir, organiser et accompagner des dynamiques de développement (animation d'actions de solidarité, création d'activités rémunératrices et d'insertion, activités d'administration et de logistique, gestion des sorties de crise) dans des secteurs différents (éducation, santé, agriculture, micro-crédit, environnement, gestion de l'eau...) auprès de populations diverses en intégrant les questions de genre. Pour cela, dans une approche transversale, il doit être capable de favoriser l'émergence de projets, de nouer des partenariats, de mobiliser des ressources humaines en vue de la réalisation de projets de solidarité ou de développement durable.

La licence proposée centrée sur la méthodologie de projets de solidarité internationale, vise à développer les objectifs suivants :

- analyser l'environnement et faire un diagnostic social et économique,
- mobiliser des ressources humaines,
- rechercher des financements,
- gérer des ressources et évaluer le résultat des actions menées,
- accompagner des porteurs de projets.

Au service de ces objectifs, **la licence professionnelle associe l'acquisition de bases théoriques et l'apprentissage de savoir-faire professionnalisés** reposant sur un projet tutoré, un stage de 14 semaines minimum en situation d'interculture et la soutenance d'un mémoire de recherche-action.

Des ONG, des entreprises, des universités et des associations, en particulier les partenaires de la Chaire UNESCO, apportent leur concours à cette formation.

Les employeurs potentiels sont des ONG, des associations, des bureaux d'études, des entreprises, des institutions et des organismes internationaux. Les libellés des emplois sont du type :

- médiateur associatif, développeur associatif,
- animateur de réseaux d'ONG,
- responsable de programmes,
- assistant en communication,
- chargé de projet, chargé de mission, chargé de coordination,
- coordinateur de mission, administrateur de mission,
- conseiller en cofinancement, collecteur de fonds,
- éducateur à la solidarité internationale.

Les partenariats

L'originalité de cette licence est de s'appuyer sur le réseau de partenaires de la *Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable*, ce qui permet une adaptation permanente des enseignements aux évolutions du monde professionnel et une implication des étudiants dans la recherche-action autour des métiers par le biais de leur mémoire professionnalisé.

Le réseau de la Chaire UNESCO mène en particulier un travail de recherche sur les emplois de la solidarité internationale en vue de l'édition d'un *Référentiel Emploi, Activités, Compétences* et une réflexion sur les acteurs du développement et les relations ONG/entreprises au service du développement durable. Il met au service de ses partenaires de l'ingénierie de formations, en prenant en compte les questions de genre, de management participatif et d'évaluation des projets.

Ce partenariat permet une offre variée de terrains d'études et de stages, des financements pour des échanges d'enseignants et d'étudiants et une ouverture au travail en réseau et à l'interculture.

Des associations et des universités

- **Algérie** : Le CRASC (Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle), universités d'Oran et de Mostaganem.
- **Belgique** : Le Réseau Prélude de l'Université de Namur, l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.
- **Bulgarie** : L'université de Sofia.
- **Espagne** : Acción contra el hambre, Ayuda en Acción, Universidad de Vic-La-Habana, Universidad de Vigo.
- **France** : URD (Urgence, Réhabilitation, Développement), VSF-CICDA (Centre International de Coopération pour le Développement Agricole), RAFID (Réseau Aquitain Formation et Information pour le Développement), IFAID (Institut de formation et d'Appui aux Initiatives de Développement), Migrations et développement (Marseille/Maroc), RADSI (Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale), Agrisud International, CEMEA international, le GRET, l'Association Tombana, le CCFD, Handicap International, le CIEDEL (Université catholique de Lyon), l'ADIE, Association d'appui aux Initiatives de Développement, le Secours Populaire, Coordination Sud, Médecins du Monde, Unis-Cités Cool'eurs du Monde, le réseau « Genre en Action »...
- **Madagascar** : L'ONG Malagasy Mahomby, l'Université de Fianarantsoa

- **Maroc** : L'université Mohamed V Rabat-Souissi, l'université de Tanger, l'université de Marrakech, l'université Ibn Tofail de Kénitra, Enda Maghreb, AMSED (Association marocaine de Solidarité et de Développement), l'Association Bayti, l'Association AFTALE, l'Association AMAID (Association marocaine d'appui aux initiatives de développement), l'Espace associatif, Handicap international, Enda Maghreb.
- **Palestine** : Al Quds University (Jérusalem), Bir Zeit University, Islamic University of Gaza, Enfants Réfugiés du Monde (Palestine), Cana'an Institute of New Pedagogy (Gaza), Ma'an Development Center (Ramallah, Cisjordanie).
- **Sénégal** : ONG Empire des enfants, Association Babac'Ards, université de Dakar.
- **Suisse** : L'IUED (Institut Universitaire d'Etudes au développement), université de Genève.

Des organismes nationaux et internationaux

- France Coopération Internationale, Ministère des Affaires étrangères et européennes.
- L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie,
- L'UNESCO, en particulier le programme MOST,

Des collectivités territoriales

- Le Conseil Régional d'Aquitaine,
- Le Conseil Général de la Gironde,
- La Communauté Urbaine de Bordeaux,
- La Mairie de Bordeaux

Des entreprises

- Azimuts,
- Commercéquitable.com

L'équipe pédagogique

L'encadrement et les enseignements sont réalisés :

- **Par une équipe pluridisciplinaire d'universitaires** de l'Institut d'Aménagement de Tourisme & d'Urbanisme (IATU) et de la *Chaire UNESCO sur la formation de professionnels du développement durable* localisée à l'université, renforcée par des enseignants d'autres UFR de l'université Bordeaux 3, de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, de l'ISPED (Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement) de l'université de Bordeaux 2, du CED (Centre d'économie du Développement) de l'université de Bordeaux 4.

Responsable : Goze Maurice, professeur en Aménagement de l'Espace et Urbanisme, Directeur de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme (Bordeaux 3).

Coordination pédagogique : Najim Annie, responsable de la Chaire UNESCO, maître de conférences en sciences de l'éducation (Bordeaux 3).

Amelot Xavier, maître de conférences en géographie (université Bordeaux 3)

André Catherine, professeure agrégée en biologie (IATU Bordeaux 3)

Combarous François, maître de conférences en économie (université Bordeaux 4)

Darbon Dominique, professeur en sciences politiques (IEP de Bordeaux)

Hofmann Elisabeth, professeure associée, économie du développement (IATU Bordeaux 3)

Khoury Samaha, professeur en histoire de l'Orient arabe (université Bordeaux 3)

Marius-Gnanou Kamala, maître de conférences en géographie (université Bordeaux 3)

Nouhou Alhadji Boubba, chercheur associé au CERMAM (université Bordeaux 3)

- **Par des professionnels** : l'équipe de professionnels peut varier en fonction des travaux effectués (projets tutorés, mémoires professionnalisés) et des projets professionnels des étudiants. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Ardouin Tiphaine, coordinatrice du réseau RADSI (Réseau Aquitain pour le développement et la solidarité internationale), Bordeaux

Bottalico Joëlle, directrice de l'Institut de formation, Secours populaire français, Paris

Caïd Sandra, chargée de mission, Cool'eurs du Monde, Bordeaux

Calosci Claire, directrice Générale, Aide et Action, Paris

Cochon Emmanuel, chargé de programme, CCFD, Paris

Colas Laurent, animateur régional, CCFD, Bordeaux

De Geoffroy Véronique, chargée de mission, Groupe Urgence, Réhabilitation, Développement, Nyons

Delprat Muriel, animatrice éducation au développement, Léo Lagrange, Bordeaux

Delprat Stéphane, animateur départemental multimédia, Ligue de l'enseignement, Bordeaux

Dixon Catherine, chargée de mission, Handicap International, Lyon

Ewald Jean-Marc, directeur, ADIE, Bordeaux

Faucon Michel, animateur éducation au développement CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement), Bordeaux

Gay Elisabeth, chef de mission coopération internationale, Conseil Régional d'Aquitaine

Guichandut Philippe, directeur exécutif, Réseau Européen de Microfinance, Paris

Kaboré Anne, formatrice éducation au développement et à la solidarité internationale (EDUCASOL) Bordeaux

Labat Karine, Psychologue du travail, Coop'alpha (coopérative d'activités et d'emploi), Bordeaux

Lavastre Willy, animateur éducation au développement, Afric'Impact, Grenoble
Martin Jérôme, animateur éducation au développement, Orcade-Greenpeace, Poitiers
Michalon Clair, formateur consultant, CILO, Paris
Michelon Benjamin, collaborateur scientifique, EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), Suisse
Palmieri Joëlle, experte en communication, Paris
Papin Christophe, délégué régional, Comité Régional de coordination et d'évaluation des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Aquitaine), Bordeaux
Roca Pierre-Jean, directeur IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement), Bordeaux
Sow Cheick, médiateur interculturel, CLAP, Bordeaux
Théau Benoît, consultant formateur, Igapura, Poitiers
Valfrey Bruno, consultant, Hydroconseil, Avignon

- Le **secrétariat** est assuré par **Michèle Jourdan-Fillastre** (IATU, Bordeaux 3).
- Le **centre de documentation** est animé par **Marie-Françoise Baron** (IATU, Bordeaux 3).

Les enseignements

Projet pédagogique global

L'organisation des enseignements est centrée sur la méthodologie de projet et ses applications ; elle vise à développer au maximum la capacité d'autonomie de l'étudiant, à lui permettre de prendre du recul et d'analyser ses propres pratiques pour construire au mieux son projet professionnel : la part de travail personnel à fournir dans les divers exercices proposés (projet tutoré, stage, mémoire) est très importante. La formation est étalée sur une année complète, de septembre à septembre. Les exercices pédagogiques sont diversifiés et le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est facilité en vue d'une autoformation.

Le premier semestre, jusqu'à la mi-mars, est consacré aux enseignements de mise à niveau, aux enseignements théoriques et aux enseignements professionnalisés, soit **565 heures** d'enseignement encadré, à raison de 27 h par semaine en moyenne. Les étudiants disposent en outre de **250 heures** de temps libre pour leur travail personnel, la recherche de stage et la réalisation de leur projet tutoré.

Le deuxième semestre, de mi-mars à début septembre est consacré aux 14 semaines de stage, à la rédaction du mémoire professionnalisé, à une semaine de bilan de leur expérience de terrain et de préparation à l'insertion professionnelle au sein de l'institution, **838 heures** au total.

L'enseignement des langues (anglais et espagnol) est assuré par les enseignants des UFR de langues vivantes et langues vivantes appliquées de l'université.

Le dédoublement de certains cours pour des raisons d'hétérogénéité de niveau et l'organisation de séminaires non programmés sont financés par la formation continue.

Grands domaines d'enseignement et volumes horaires globaux

L'enseignement est organisé autour de 7 unités d'enseignements, UE, pour un total de 60 crédits ECTS.

UE1	CONNAISSANCE DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET DES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT	120 H
8 crédits - coef. 1		

M 1 Le contexte international **30 H**

M 1.1 - Les relations internationales dans le monde contemporain	9 H
M 1.2 - Les nouvelles échelles territoriales du développement	6 H
M 1.3 - Les enjeux juridiques de la mondialisation	6 H
M 1.4 - L'Europe et le monde méditerranéen, enjeux principaux	9 H

M 2 Les enjeux du développement **40 H**

M 2.1 - Théories, concepts, stratégies du développement	15 H
M 2.2 - Le poids de la dette sur les économies du Sud	7 H
M 2.3 - Écologie et développement	12 H
M 2.4 - Urgence, réhabilitation, développement	6 H

M 3 Les acteurs du développement **30 H**

M 3.1 - Les acteurs du développement local et la gouvernance	12 H
M 3.2 - La coopération décentralisée	6 H
M 3.3 - L'Union européenne et les politiques de coopération	6 H
M 3.4 - Le partenariat entreprises - ONG	6 H

M 4 Prise en compte du contexte social et culturel **20 H**

M 4.1 - Sociologie et psychologie des organisations	10 H
M 4.2 - Les relations en situation d'interculture	10 H

Validation : **M1 : dossier de presse sur un thème d'actualité**
M2, M3 ou M4 : devoir sur table sur l'un des sujets abordés dans le module et défini par tirage au sort.

UE 2	COMMUNICATION, ANIMATION, MEDIATION	90 H
5 crédits - coef 1		

M 5 Langues : anglais ou espagnol **30 H**

Possibilité de renforcement du français
(DEFLE) pour les étudiants étrangers

Validation : contrôle continu et/ou examen final

M 6 Techniques de communication **42 H**

M 6.1 - Bureautique, Internet, imagerie numérique	32 H
M 6.2 - Les outils de communication, et relations avec les médias	10 H

M 7 Méthodes d'animation et de gestion d'équipe **18 H**

M 7.1 – La pédagogie dans les projets	6 H
M 7.2 – La gestion des ressources humaines	6 H
M 7.3 – La gestion des conflits	6 H

Validation : contrôle continu

UE 3	METHODOLOGIE DU PROJET	170 H
12 crédits - coef. 2		

M 8 Outils et méthodes d'appréhension du milieu **55 H**

M 8.1 - De l'état des lieux au diagnostic territorial	14 H
M 8.2 - Méthodologie d'enquête	14 H
M 8.3 - Agenda 21 : de la démarche à l'application	6 H
M 8.4 - Approche de la gestion comptable et budgétisation	15 H
M 8.5 - Développement durable : l'opérationnalisation du concept dans le cycle du projet	6 H

M 9 Management du cycle du projet **80 H**

M 9.1 - Identification et élaboration d'un projet	32 H
M 9.2 - Études de faisabilité	6 H
M 9.3 - Montage d'un dossier de financement	12 H
M 9.4 - Suivi et évaluation	23 H
M 9.5 - Les questions de genre dans le projet	7 H

M 10 Simulation de montage de projet **35 H**

Validation :

Exercice collectif : deux jeux de simulation portant sur l'ensemble de cette UE, durant plusieurs jours : montage d'un projet et suivi-évaluation, par des équipes de 4 ou 5 étudiants.

Examen individuel : devoir sur table sur l'un ou plusieurs des sujets abordés dans l'UE

UE 4	PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	70 H
5 crédits - coef. 1		

Des séminaires obligatoires regroupés en trois semaines sont présentés par des professionnels en tant qu'études de cas illustrant la méthodologie de projet. Ils peuvent varier en fonction des projets tutorés et des intérêts des étudiants et s'articulent autour de trois grandes thématiques.

M 11 Séminaires et études de cas **50 H**

M 11.1 - Les enjeux de l'éducation au développement	15 H
M 11.2 - Les dynamiques urbaines et périurbaines dans les PED	15 H
M 11.3 - L'approche participative dans les projets de développement durable	20 H

M 12 Recherche d'emploi **20 H**

M 12.1 - Identification des compétences de l'agent de développement	6 H
M 12.2 - Portefeuille de compétences	6 H
M 12.3 - Simulation d'entretien d'embauche	8 H

Validation : les étudiants doivent organiser les semaines dédiées aux études de cas, sous la responsabilité d'un enseignant. Ils se documentent sur le thème abordé, sur les intervenants, assurent la communication interne et/ou externe. L'évaluation est faite à partir de ces travaux, de l'animation des différentes séances et de la rédaction d'un rapport de synthèse.

UE 5	APPLICATION DE LA METHODOLOGIE : LE PROJET TUTEORE
10 crédits - coef. 2	100 H (encadrées) 250 H (travail personnel)

Le projet tutoré est un exercice collectif destiné à mettre en application la méthodologie du projet de développement. Il est réalisé de septembre à février en partenariat avec une association ou une entreprise ayant fourni le sujet. Les sujets sont proposés en fonction des thèmes traités en cours et du projet professionnel de chaque étudiant (éducation, formation, santé, environnement, agriculture, migrations, problèmes urbains, insertion par l'économie, aménagement durable, questions de genre, commerce équitable...).

Un cours méthodologique de base présente les principes de travail, les moyens d'accès aux sources d'information. Les étudiants travaillent par groupe de 4 ou 5 et mettent en œuvre les méthodes de travail apprises en UE3 et UE4 en les enrichissant du contexte de leur projet : ils apprennent à utiliser plusieurs sources documentaires ainsi que les outils de communication ; ils réalisent éventuellement une enquête, dans le but de valider, analyser, hiérarchiser des informations et accompagner une ou plusieurs étapes du cycle d'un projet de développement.

Chaque projet est encadré par un enseignant et par un professionnel. Il donne lieu à un rapport d'environ trente pages (80 000 à 90 000 signes) et à une soutenance orale devant le groupe et un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel. La participation active du groupe à la soutenance constitue un enrichissement par rapport à un examen de type classique : elle permet de responsabiliser les étudiants en les incitant à présenter leur travail de façon vivante et attractive, pédagogique et synthétique, en vue de susciter des questions et une réflexion de l'auditoire.

En appui aux projets, sont donnés des séminaires ou conférences permettant d'aborder les principes généraux de la conduite de projets et de présenter la diversité des situations professionnelles rencontrées. Les projets tutorés constituent une préparation à l'intégration dans le monde du travail.

UE 6	STAGE	suivi individualisé
10 crédits - coef. 2		588 H (travail personnel)

Durée : 14 semaines minimum.

Le stage s'effectue obligatoirement autour d'un projet international réalisé à l'étranger dans une structure largement professionnalisée (si l'étudiant a déjà mené un ou plusieurs projets de développement dans un pays du Sud ou de l'Est et qu'un stage en métropole renforce son projet professionnel, il peut toutefois réaliser son stage en France).

Le stage doit obligatoirement permettre à l'étudiant de prendre seul ou dans le cadre d'une

équipe, une ou plusieurs étapes de la réalisation d'un projet de développement (études préalables, diagnostic territorial, études de faisabilité, mobilisation des acteurs, suivi et évaluation, recherche de financements...).

Recherche de stage

L'étudiant effectue la recherche de son stage à partir des réseaux et des partenariats proposés par l'équipe pédagogique ; à cet égard, le réseau constitué autour de la Chaire UNESCO est une ressource précieuse dans la mesure où il offre des terrains de stages professionnels intéressants et fiables, une possibilité de suivi par des partenaires professionnels ou universitaires et éventuellement une possibilité de financements. Mais l'étudiant peut également, en fonction de sa propre expérience et de son projet personnel, choisir un terrain de stage original qui devra cependant être validé par les formateurs en fonction du professionnalisme de l'organisme choisi et des possibilités de suivi de l'étudiant dans son parcours.

Suivi du stage

- L'organisme qui accepte l'étudiant en stage est lié à l'université par la signature d'une convention où seront définis les objectifs et les modalités du stage ;
- L'équipe pédagogique a, dans l'organisme considéré, un référent professionnel chargé d'encadrer le stagiaire, avec qui les contacts réguliers sont possibles par téléphone, fax ou e-mail ;
- Dans certains organismes partenaires, des visites de stage peuvent être exceptionnellement prévues pour renforcer ou créer de nouveaux liens ;
- Des enseignants d'universités partenaires peuvent jouer le rôle de relais entre notre université et la structure professionnelle concernée ;
- Certaines ambassades de France à l'étranger, dont les services ont été contactés au préalable, peuvent jouer un rôle similaire ;
- Le stagiaire est tenu de remettre à son référent pédagogique un bilan de parcours mensuel qui sera par la suite pris en compte pour l'évaluation finale.

Tutorat universitaire

Un enseignant assure le suivi de 6 stagiaires, soit 4 enseignants pour un groupe de 24 stagiaires.

Tutorat professionnel

Le tutorat professionnel est du ressort de l'organisme partenaire ; les tuteurs sont choisis par les organisations en fonction de leur disponibilité et des objectifs du stagiaire tels qu'ils ont été définis dans l'avenant qui accompagne la convention signée et précise les modalités du stage.

Évaluation du stage

Le stage fait l'objet d'un suivi étroit par un tuteur universitaire tant au niveau de sa préparation que de son déroulement ; le stagiaire doit remettre à son tuteur trois bilans intermédiaires aux critères soigneusement définis.

Une grille d'évaluation est remplie par le référent professionnel du stagiaire de la structure d'accueil.

L'ensemble de ces éléments est évalué lors d'une soutenance orale du candidat qui devra faire une analyse critique de son action devant un jury d'examen composé d'un universitaire et d'un professionnel.

UE7	MEMOIRE	15 H (méthodologie)
10 crédits - coef. 2		250 H (travail personnel)

En s'appuyant sur une recherche de terrain, l'étudiant doit élaborer une réflexion personnelle sur un thème ayant trait aux champs professionnels du développement et de la solidarité. Le sujet traité accorde une place à la description, à l'analyse et à des propositions qui s'enrichissent de la situation rencontrée en stage. En fonction de la problématique choisie, un aspect du mémoire doit concerner certains des éléments de la méthodologie de projet enseignée : il peut s'agir de problématiser une ou plusieurs étapes du cycle de projet (diagnostic, suivi évaluation, etc.), ou d'aborder une problématique thématique, en utilisant des techniques et outils présentés en cours (techniques d'enquêtes, arbres à problèmes et à objectifs, cadre logique, outils d'évaluation qualitatives, etc.).

Objectifs du mémoire

- Effectuer la transposition des connaissances et des expériences acquises et leur synthèse à l'occasion d'une recherche menée à partir d'un terrain ;
- Approfondir les connaissances théoriques et pratiques de l'étudiant (savoir, savoir-faire, savoir être), en particulier en ce qui concerne la méthodologie de projet ;
- Apprendre à construire et à mettre en forme un travail universitaire de synthèse et d'analyse transmissible. L'argumentation proposée doit répondre à la problématique formulée, l'articulation des parties du travail doit être particulièrement soignée, la méthodologie clairement détaillée ;
- Développer l'efficacité personnelle de l'étudiant, c'est-à-dire sa capacité à agir en fonction des données d'un contexte, afin de favoriser son insertion ou sa réorientation professionnelle ;
- Esquisser des critiques et propositions pour une meilleure adéquation formation/emploi.

Suivi du mémoire

Il est assuré par un enseignant universitaire référent ; des universitaires d'universités partenaires constituent pour l'étudiant des «personnes ressources» et lui assurent un suivi diversifié. Il inclut également un suivi de stage à partir de rapports intermédiaires, régulièrement échangés par courrier électronique.

Évaluation du mémoire

Le mémoire donne lieu à un rapport écrit d'une cinquantaine de pages et doit respecter les normes universitaires de présentation. Il donne lieu à une soutenance orale pendant vingt minutes devant un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Cette soutenance est suivie d'une discussion de 25 minutes. La délibération apporte une note globale de mémoire qui conjugue une note de travail écrit et oral.

Les meilleurs travaux peuvent, avec l'autorisation du candidat, faire l'objet d'une diffusion sur le site de la Chaire UNESCO.

Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités d'évaluation se situent dans le cadre législatif des textes en vigueur.

Principes

L'évaluation doit permettre à l'étudiant de se situer, d'apprécier son niveau et de mesurer les résultats de ses efforts. Il s'agit de vérifier si les connaissances ont été assimilées, si les

aptitudes ont été acquises (réflexion, gestion du temps, communication...), si les attitudes ont été améliorées (expression, dynamisme, rigueur, volonté de progresser, capacité à se remettre en cause...).

Principales règles

- **En ce qui concerne les différentes UE**, le contrôle se fait lors d'un examen terminal portant sur les différents enseignements dispensés ou une soutenance devant un jury. L'UE3, l'UE5, l'UE6 et l'UE7 sont affectées du coefficient 2.
- **Le projet tutoré** donne lieu à un rapport écrit d'une trentaine de pages rédigé collectivement et soutenu oralement devant un jury composé d'un professionnel et d'un enseignant en présence de l'ensemble du groupe d'étudiants. La note de projet se décompose d'une note d'oral et une note d'écrit et est affectée d'un coefficient 2.
- **Le stage** a fait l'objet d'un suivi s'appuyant sur des bilans intermédiaires réguliers qui doivent être argumentés oralement devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel. L'étudiant doit être capable d'analyser le fonctionnement de la structure, les difficultés qu'il a rencontrées et l'apport du stage au regard de son projet professionnel. La note de stage est affectée d'un coefficient 2.
- **Le mémoire professionnalisé**, qui a fait l'objet d'un rapport écrit d'une cinquantaine de pages, est soutenu devant le même jury mixte ; il se décompose d'une note d'oral et d'une d'écrit et il est affecté d'un coefficient 2.

Validation

Toute unité d'enseignement acquise est capitalisable.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré, du stage et du mémoire professionnalisé.

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Modalités spécifiques à la formation continue

En fonction du parcours professionnel et personnel de l'étudiant évalué par la Commission de validation des acquis lors du recrutement des étudiants de la formation continue, un contrat pédagogique spécifique peut être proposé : l'étudiant ayant une grande expérience de terrain (et pouvant faire état d'une expérience internationale) peut être dispensé du stage à l'étranger, mais avoir besoin d'une « mise à niveau » plus importante. Chaque cas est étudié individuellement.

L'évaluation du projet pédagogique

Chaque année sera faite une évaluation du projet pédagogique.

Par les étudiants

Un dialogue régulier est instauré pour évaluer la manière dont le cours est reçu : il s'agit de responsabiliser et d'impliquer les étudiants qui doivent ainsi expliciter leurs manques et contribuer à dégager des propositions d'aménagement pour une meilleure transmission des connaissances et des savoirs.

Ce dialogue s'appuie sur un questionnaire qui prépare une réunion de régulation semestrielle. Des représentants des enseignants seront chargés de recueillir l'évaluation globale faite par le groupe d'étudiants, dans le but d'alimenter la réflexion de l'équipe pédagogique qui proposera les aménagements nécessaires et possibles.

De plus, une enquête sera organisée auprès des étudiants, un an après la formation, au moment de la constitution de l'annuaire, pour analyser l'insertion professionnelle.

Par le conseil des enseignants

Le suivi des stages par un enseignant, en étroite relation avec le référent professionnel, permet à l'équipe pédagogique d'avoir un retour permanent sur les aptitudes des étudiants au regard des tâches qui leur sont confiées. Le conseil des enseignants qui regroupe à la fois les enseignants et les professionnels impliqués, se réunit régulièrement pour faire le bilan des actions de formation et proposer les réajustements nécessaires.

Par un conseil de perfectionnement mixte (universitaires, professionnels)

Il se réunit une fois par an. Essentiellement composé de personnalités extérieures, il donne un avis consultatif sur les orientations de la licence, sur l'évaluation des besoins des professionnels et sur l'adéquation entre la formation proposée et les attentes du milieu professionnel. Il étudie l'évolution des débouchés et assure l'interface avec la Chaire UNESCO.

Il est composé :

- du responsable de la licence,
- d'un spécialiste de la formation continue,
- du responsable de la Chaire UNESCO,
- d'un représentant du conseil scientifique de la Chaire UNESCO,
- d'un représentant du Centre d'Etudes de Développement de l'université Bordeaux 4,
- de représentants du monde professionnel,
- d'un représentant de l'entreprise,
- de représentants de grands organismes internationaux (PNUD, UNESCO, OMS...),
- de représentants de collectivités territoriales,
- d'un représentant des étudiants ou anciens étudiants.

Les personnalités extérieures sont nommées par le directeur de l'Institut, sur proposition du responsable pédagogique de la formation. Dans la mesure du possible, seront associées des personnalités étrangères appartenant au réseau de la Chaire UNESCO, reconnues pour leur compétence dans ce domaine professionnel.

Le recrutement

Diplôme national de second cycle universitaire, la licence professionnelle est limitée à 25 ou 30 étudiants par promotion. L'accès aux études est donc établi par admission sélective. La licence professionnelle accueille à la fois un public de formation initiale et de formation continue.

Un recrutement en deux étapes

- présélection sur dossier de demande d'admission durant le mois de juin.

- entretien avec un jury fin juin ou début juillet.

Les titres requis

- **Bac + 2** (DEUG, DUT, BTS ou diplômes équivalents)
- **Ou une expérience professionnelle de 3 ans au-delà du baccalauréat** qui peut permettre de déroger à l'exigence des titres (cadre juridique loi de 1992 sur la validation des acquis professionnels décrets de 1985 et 1993).
- **Des titres étrangers peuvent être admis** après examen du dossier ou équivalence accordée en Commission. Les étudiants de l'Union européenne doivent déposer leur dossier auprès des services de la scolarité entre le 1^{er} décembre et le 25 mai. Les étudiants étrangers hors Union européenne doivent faire leur demande de validation des titres entre le 1^{er} décembre et le 15 mars de l'année en cours (Renseignements : scolarite.vie-etudiante@u-bordeaux3.fr).

L'expérience exigée

Les étudiants doivent attester d'une expérience professionnelle ou bénévole dans la solidarité, nationale ou internationale, d'une expérience associative, d'une ouverture aux autres cultures. La bonne connaissance d'une langue vivante étrangère est valorisée.

Le dossier de candidature

Les demandes de renseignements, le retrait et le dépôt de dossier de candidature sont à effectuer au secrétariat de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme.

Pièces à fournir

- curriculum vitae détaillé ;
- lettre de motivation ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport ou un extrait de naissance pour les étudiants étrangers ;
- exemplaire des relevés de notes des diplômes obtenus (y compris le baccalauréat) et des diplômes en cours si possible ;
- avis du supérieur hiérarchique ou d'une personne qualifiée pour les non étudiants ;
- photocopie des diplômes requis ;
- liste complète des expériences professionnelles et associatives et de leur durée, y compris dans le cadre du bénévolat, et attestées si possible ;
- trois enveloppes timbrées au tarif en vigueur à l'adresse du candidat.

Les épreuves d'admission

- Les étudiants retenus après la présélection sur dossier sont convoqués pour l'entretien devant un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel,
- La date de convocation est adressée par courrier à la fin du mois de juin,
- Le jury notifie par courrier les résultats à tous les candidats avant la fin du mois de juillet. Il n'est donné aucun résultat par téléphone,
- Les premiers cours sont prévus à compter de la troisième semaine de septembre.

Bourses et prêts d'honneur

- Les demandes seront déposées au Service des Bourses du second cycle au courant du mois d'avril, avant la rentrée en licence,
- Les demandes de prêts d'honneur et d'aides personnalisées sont à déposer avant fin octobre.

Équivalences de diplômes

Les étudiants étrangers (hors Union européenne) doivent adresser une demande d'équivalence de diplôme au service de la scolarité de l'université entre le 1^{er} décembre et le 15 mars de l'année en cours.

La formation continue

Étudiants en activité professionnelle

Les étudiants salariés peuvent bénéficier de deux années pour préparer la licence professionnelle à leur demande et après concertation avec l'équipe pédagogique.

- modalités de vérification des aptitudes en vue de l'accès au diplôme : organisation éventuelle d'épreuves particulières pour les étudiants ne pouvant participer aux séances normales de contrôle,
- aménagement d'études accordé aux candidats en fonction de leur expérience et des connaissances acquises antérieurement. Des équivalences partielles peuvent être accordées au vu du dossier des étudiants,
- enseignements organisés spécifiquement à leur intention (mises à niveau, etc..),
- aménagement du déroulement des études et de l'organisation des enseignements,
- nombre d'étudiants actuellement prévu : 1/3 de l'effectif.

La première année

Suivi de l'UE1, de l'UE2, de l'UE4 et soutenance du projet tutoré.

La deuxième année

Suivi de l'UE3, stage et mémoire.

Le service de la formation continue de l'université étudie toutes les possibilités d'intégration de la formation à la licence professionnelle dans les circuits de financements prévus par les textes de la formation permanente (fonds d'assurance formation, FONGECIF, CNFPT, PARE...).

Candidats à la VAE

Les services de la formation continue de l'université reçoivent les demandes de candidats à une validation des acquis de l'expérience, VAE, conformément à la loi de modernisation sociale de 2002. Les dossiers sont étudiés par l'équipe pédagogique de la licence, en collaboration avec celle de la Chaire UNESCO qui identifie les compétences développées dans le champ de la solidarité internationale et du développement durable. Le candidat soutient sa candidature devant un jury constitué à cet effet. Un parcours individualisé peut être proposé pour l'acquisition des connaissances et/ou de compétences manquantes pour l'obtention de la licence.

La poursuite des études

La licence professionnelle est conçue pour permettre une sortie du système universitaire à bac+3 et les étudiants peuvent utiliser les réseaux qu'ils ont tissés durant leur formation pour intégrer le milieu professionnel directement après l'obtention de leur diplôme. Toutefois, les étudiants motivés par une reprise d'études devraient avoir la possibilité, éventuellement après avoir acquis une expérience professionnelle d'une plus ou moins longue durée, de rejoindre les filières professionnalisées pour une sortie à bac+5.

Les centres de documentation¹

- Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme
Bat E, 3^e étage - Université Bordeaux 3
Tél : 05 57 12 45 41

- Département de géographie
Bat G, 2^e étage - Université Bordeaux 3
Tél : 05 57 12 44 49 et 05 57 12 46 57

- IUT Michel de Montaigne, centre de ressources sur deux sites provisoirement
Rue Naudet - BP 204 - 33175 Gradignan cedex
1, rue Jacques Ellul - 33080 - Bordeaux cedex
Tél : 05 57 12 20 07

- REGARD-UMR ADES
Maison des Suds - Domaine universitaire - 33607 Pessac cedex
Tél : 05 56 84 82 25 et 05 56 84 68 57

- CEAN - Centre d'Etudes d'Afrique Noire
IEP, université Bordeaux 4
11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex
Tél : 05 56 84 42 86

- CED Centre d'Economie du Développement
Université Bordeaux 4 - Domaine Universitaire
Avenue Léon Duguit - salle D 218
Tél : 05 56 84 29 38 - 33608 Pessac cedex

- ISPED Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement
Centre de documentation université Bordeaux 2 - Domaine de Carreire
146, rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux cedex
Tél : 05 57 57 13 09 et 05 57 57 13 93

- Bibliothèque LE.LEA
Bat. E, rez-de-chaussée - Esplanade des Antilles- Université Bordeaux 3
Tel : 05 57 12 44 70

¹ Pour de plus amples renseignements sur les formations et les centres de documentation au développement, consulter le site du RAFID www.rafid.u-bordeaux.fr

Modalités d'accès à l'Institut d'Aménagement de tourisme et d'urbanisme

Venir à l'Université : http://www.u-bordeaux3.fr/Univ/fonction_vie_05p7.htm

EN VOITURE

Vous êtes sur les Boulevards qui ceignent le centre de Bordeaux. Deux itinéraires sont possibles, l'un par la Barrière de Pessac, l'autre par la Barrière Saint Genès, tous deux en direction du domaine universitaire.

Premier itinéraire

Vous êtes à la barrière de Pessac, suivez le cours du Maréchal Gallieni jusqu'au premier rond-point, puis tournez à gauche direction Talence. Au feu, tournez à gauche (avenue de la Gare). Continuez tout droit, rue de la Vieille Tour, et prenez à droite en arrivant en bas de la pente, de façon à rejoindre l'avenue du docteur Schweitzer. Vous êtes arrivés sur le campus de Bordeaux 1. Poursuivez jusqu'à Bordeaux 3 : après le sixième rond-point, continuez tout droit. Prenez la première route à gauche. Vous êtes arrivé.

Second itinéraire

Vous êtes à la barrière Saint Genès, prenez le cours Gambetta (attention, la route fait d'abord un coude à cause du tramway). Continuez tout droit (cours de la Libération) et tournez à droite au carrefour avant le supermarché Casino. Au rond-point, tournez à droite. Vous rejoignez l'avenue du docteur Schweitzer. Vous êtes arrivés sur le campus de Bordeaux 1. Poursuivez jusqu'à Bordeaux 3 : après le sixième rond-point, continuez tout droit. Prenez la première route à gauche. Vous êtes arrivé.

Vous êtes sur l'autoroute ou sur la Rocade. Prenez la sortie n° 16 « Talence - Domaine Universitaire - Gradignan » puis tournez en direction de Talence (vers Bordeaux). Continuez tout droit. À la station-service Total, tournez à gauche avenue de la Paillère. Continuez tout droit au rond-point, avenue des Arts. Vous descendez la rue Jean Babin, sur votre droite se trouve l'Université. Vous êtes arrivé.

Pour visualiser votre parcours, vous pouvez aller sur les sites suivants : <http://www.mappy.com> et <http://www.viamichelin.fr>



PAR LE TRAIN - Gare de Bordeaux Saint-Jean

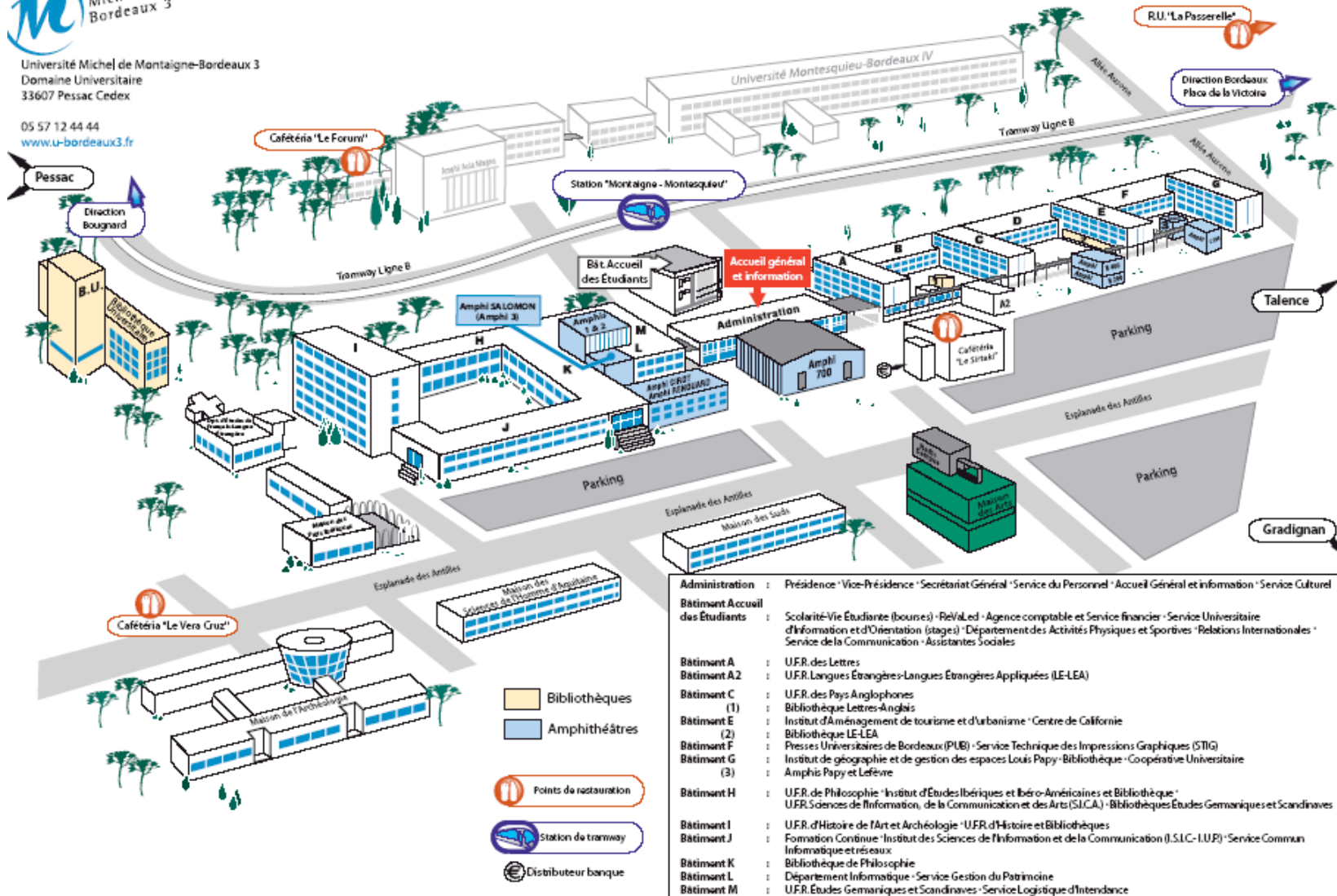
De la gare Saint-Jean, prendre la ligne Tram C direction «Quinconces», jusqu'à l'arrêt « Quinconces ». Prendre la ligne de Tram B direction Bougnard (Pessac). Descendez à l'arrêt Montaigne Montesquieu. Vous êtes arrivé.

Pour tout renseignement au sujet des bus : Allotbc: 05 57 57 88 88

Site Internet: <http://www.infotbc.com>

→ PAR AVION

L'aéroport se situe à Mérignac, à quelques kilomètres à l'ouest de Bordeaux et au nord de Talence. De l'aéroport au campus : navette + bus, prendre la navette Jet Bus (départ toutes les 30 minutes dans les deux sens en semaine, toutes les 45 mn le week-end). Jet Bus effectue 5 arrêts dans le sens Gare SNCF aéroport et des arrêts à la demande dans le sens aéroport centre ville. Le terminus se situe en plein centre de Bordeaux, devant l'Office du tourisme. Pour rejoindre le campus universitaire, demandez au chauffeur de vous arrêter place Gambetta : prenez le City U direction Village 4 (arrêt de l'autre côté de la place). Tarif général = 6,50 euros ; moins de 26 ans = 5 euros, un aller. De l'aéroport au centre ville ou au campus : taxi Un taxi devrait vous coûter entre 18 et 25 euros (un taxi Renault Espace est disponible, si vous êtes nombreux).



Administration	Présidence * Vice-Présidence * Secrétariat Général * Service du Personnel * Accueil Général et information * Service Culturel
Bâtiment Accueil des Étudiants	Scolarité-Vie Étudiante (bourses) - ReValEd - Agence comptable et Service financier - Service Universitaire d'Information et d'Orientation (stages) - Département des Activités Physiques et Sportives - Relations Internationales - Service de la Communication - Assistantes Sociales
Bâtiment A	U.F.R. des Lettres
Bâtiment A2	U.F.R. Langues Étrangères-Langues Étrangères Appliquées (LE-LEA)
Bâtiment C	U.F.R. des Pays Anglophones
Bâtiment E (1)	Bibliothèque Lettres-Anglais
Bâtiment E (2)	Institut d'Aménagement de tourisme et d'urbanisme - Centre de Californie
Bâtiment F (2)	Bibliothèque LE-LEA
Bâtiment F	Presses Universitaires de Bordeaux (PUB) - Service Technique des Impressions Graphiques (STIG)
Bâtiment G (3)	Institut de géographie et de gestion des espaces Louis Papy - Bibliothèque - Coopérative Universitaire - Amphis Papy et Lefèvre
Bâtiment H	U.F.R. de Philosophie - Institut d'Études Ibériques et Ibero-Américaines et Bibliothèque - U.F.R. Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (S.I.C.A.) - Bibliothèques Études Germaniques et Scandinaves
Bâtiment I	U.F.R. d'Histoire de l'Art et Archéologie - U.F.R. d'Histoire et Bibliothèques
Bâtiment J	Formation Continue - Institut des Sciences de l'Information et de la Communication (I.S.I.C.-I.U.P.) - Service Commun Informatique et réseaux
Bâtiment K	Bibliothèque de Philosophie
Bâtiment L	Département Informatique - Service Gestion du Patrimoine
Bâtiment M	U.F.R. Études Germaniques et Scandinaves - Service Logistique d'Intendance